



TOURS
21 Novembre 2015



Préambule

Les moniteurs de plongée n'ont pas attendu la PSP pour proposer des parcours subaquatiques à leurs élèves. Ils ont utilisé des cerceaux, des mannequins et divers objets servant de supports pédagogiques à la formation des plongeurs.

Lorsqu'on enseigne le vidage de masque, le décapelage, le passage dans un cerceau, ou l'utilisation du parachute, on fait de la Technique.

La séance devient PSP lorsque nous abordons la compétition et le chrono.

La Commission Technique enseigne les techniques en insistant sur la sécurité du plongeur aux diverses profondeurs.

La PSP, évoluant dans un milieu hyper sécurisé, entraîne des plongeurs possédant déjà ces techniques, à les exécuter le plus rapidement possible, en développant des gestes qui ne seront pas forcément transférables à la plongée loisir.



La Plongée Sportive en piscine ou Sport Diving

Le « Sport Diving » est une discipline sportive reconnue par la C.M.A.S.

La C.M.A.S. organise tous les deux ans, un Championnat du monde de « Sport Diving »

Le « Sport Diving » est une discipline sportive reconnue par le C.I.O.

à la F.F.E.S.S.M.





Constats

80% des licenciés s'entraînent en piscine

Les Niveaux II et III s'ennuient en piscine



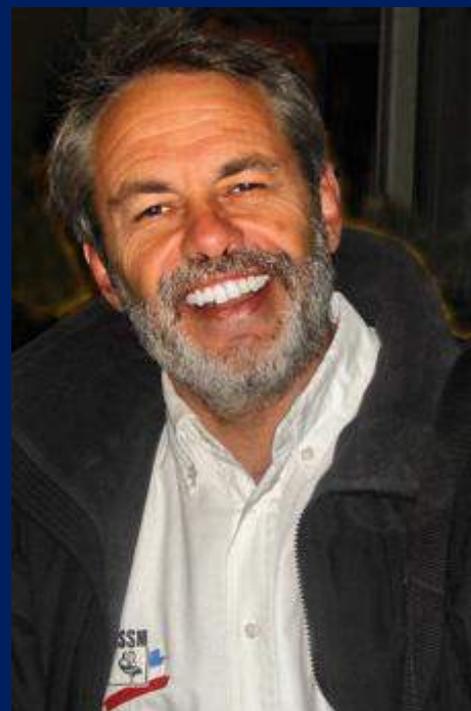
Historique

**2007 La PSP est
Présentée au
Collège des IN à
Hendaye par Tony
MERLE**





2009 Le CDN s'intéresse à la PSP Sous l'impulsion de





2010 Un observateur est désigné Il assiste au Championnat d'Espagne



Bob SEVERIN



Marifé ABAD
Créatrice de la PSP





Avril 2011

Compétition prototype de Nîmes





La FFESSM reconnaît la PSP en 2011

**COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 439
MARIGNANE, les 17 et 18 juin 2011**

La PSP adhère à la CMAS en janvier 2015

Championnat de France PSP en avril 2015

249 participants – 36 clubs – 140 bénévoles

La FFESSM participe au Championnat du Monde en juin 2015

Championnat du Monde 2015 – Saint-Petersbourg

Pays représentés:

Russie – Espagne – Estonie – Serbie – Lituanie - Maroc – Lettonie – Finlande –
Croatie – Kazakhstan - Kirghizstan – Biélorussie – Pologne – Ukraine – France -





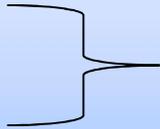
Objectifs fédéraux:

1- Sport de loisir devient  Sport de Compétition

2- Dynamiser les « séances piscines »

3- Conserver des licenciés (NII et NIII)

4- Organiser des manifestations sportives

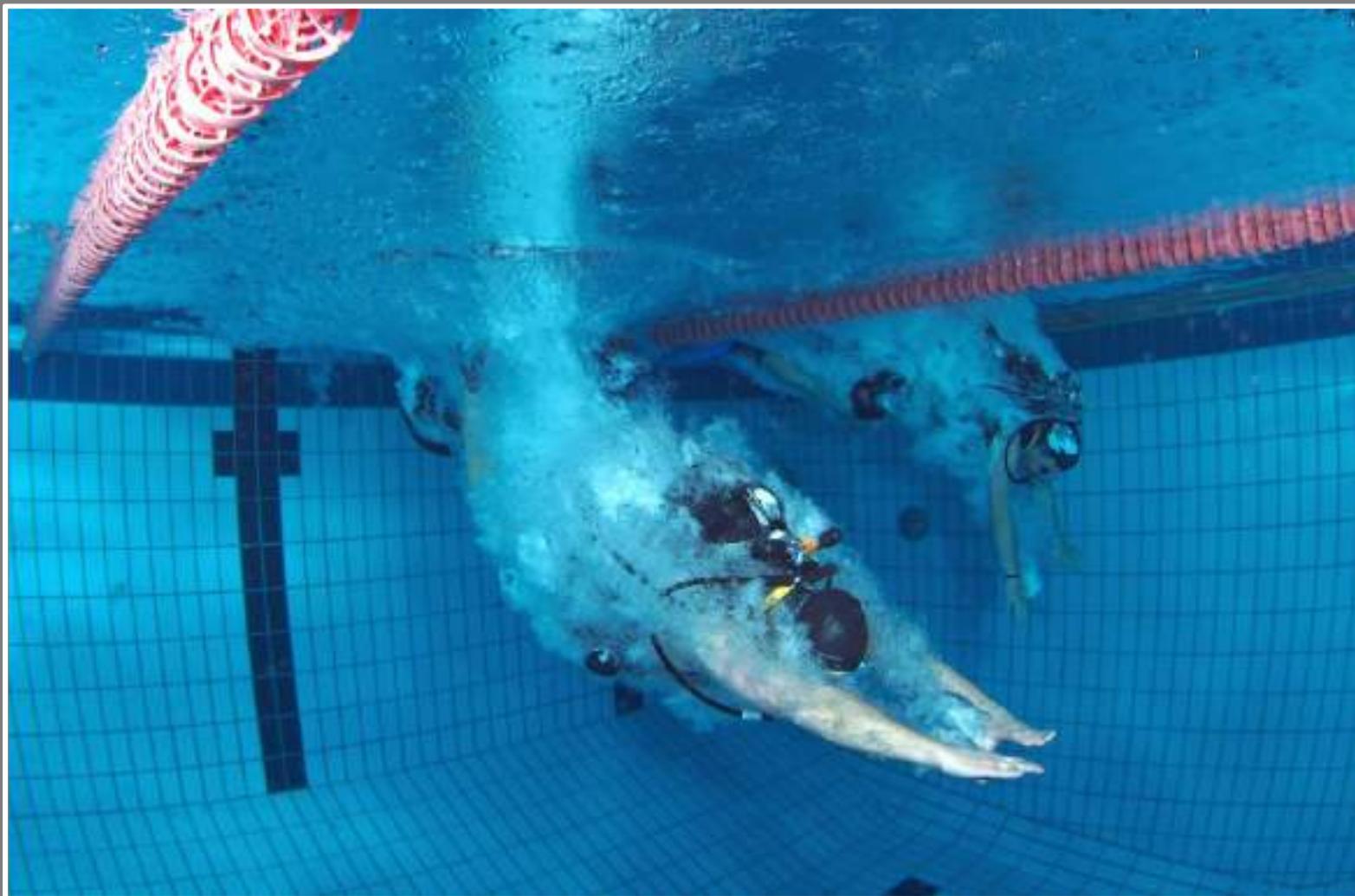
- * Intra club
 - * Inter clubs
 - * Départementales
- 

Convivialité –
Promotion -
Communication

Sport de compétition



Dynamiser les séances piscine



Organiser des manifestations

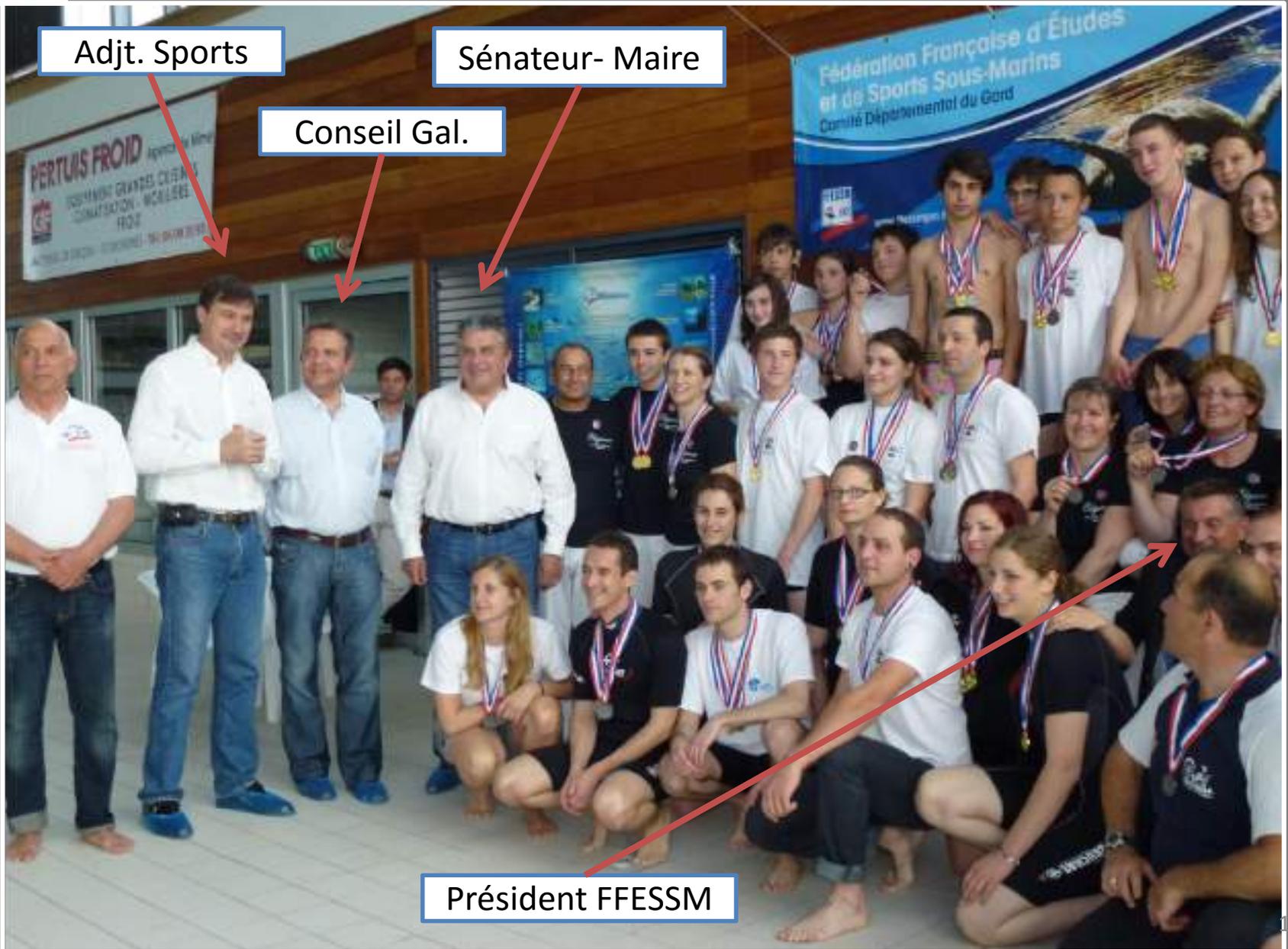


Convivialité





Promotion



Adj. Sports

Sénateur- Maire

Conseil Gal.

Président FFESSM

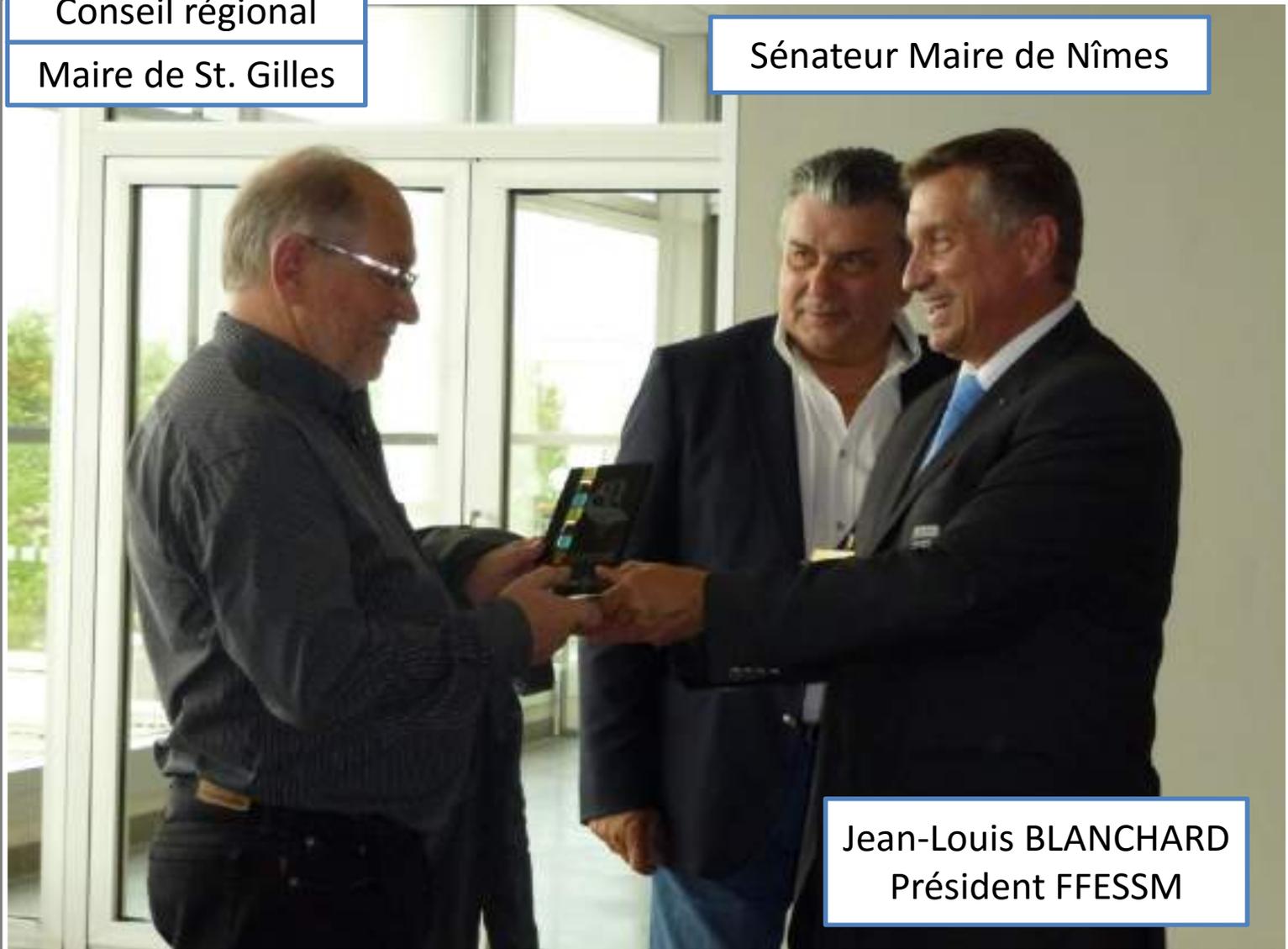


Communication

Conseil régional

Maire de St. Gilles

Sénateur Maire de Nîmes



Jean-Louis BLANCHARD
Président FFESSM

Réglementation des compétitions

Administratif

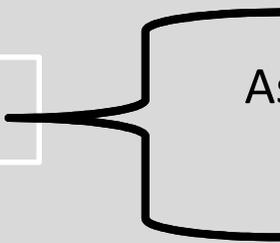
Licence FFESSM

Brevet FFESSM à partir du Niveau I

Assurance complémentaire

Certificat médical d'aptitude

Etrangers



Licence CMAS
Assurance complémentaire
Plongeur CMAS *
Certificat médical



Réglementation

Matériel

Tous les équipements individuels doivent être des produits manufacturés spécifiques à la plongée (à l'exception du maillot de bain) et ne doivent présenter aucune modification.

Équipement obligatoire :

- Maillot de bain pour les hommes et maillot « une ou deux pièces » pour les dames
 - Masque de plongée
 - Tuba pour l'épreuve du décapelage
 - Palmes de plongée (mono palmes interdites)
 - Détendeur deux étages avec « octopus » et manomètre.
 - Bouteille de plongée de 10 à 18 litres **6 à 10 litres pour les – de 16 ans**
- L'utilisation d'un air enrichi est absolument interdite. (Disqualification immédiate)

Réglementation

Catégories d'âges

Compétitions officielles

(Championnats départementaux, Régionaux ou Nationaux)

•Hommes et Dames :

19 ans et +,

Senior

40 ans et +,

V1

55 ans et +

V2

•Garçons et Filles :

- 16 ans,

Cadet

- 19 ans

Junior

(année civile)



Organisation Nationale

Normandie

Céline HERVOUET

14

Christophe MOUCHARD

75

Anne BORDERIEUX

95

Patrick PERRI

Réunion

Luc POIRIER

Centre

Yann VAULTIER

28

Yann VAULTIER

Nord

62

Emmanuel LEROY

83

Eric WATELAIN

Ile de France

Jean-Pierre AUBERT

Anne BORDERIEUX

Patrick PERRI

RABA

Maxime LARCHER

21

Emmanuel DUCHESNE
Ligue de Bourgogne

89

Jérôme CHARDON

PM

Samuel MATHIS

30

Maurice DONATELLA

31

Jean-Paul PETIOT

46

Patrick LANDON

EST

Valérie DIDIER

88

Jean-Louis DUREN

Provence

Sandrine VALENTIN

84

Sandrine VALENTIN

13

Frédérique CAYOT



Organisation de la Commission Nationale

Secrétariat

Myriam ZIANE

Président

Bob SEVERIN

Trésorerie

Annabelle NICOLAS

CMAS

Maxime LARCHER

Médecin

Patrick LANDON

Handicap

Pascal CHAUVIERE

Arbitrage

Sébastien BEAUDOUX

Compétition

Emmanuel DUCHESNE

Formation

Jean-Pierre AUBERT

Equipe France

Céline HERVOUET

COMPETITIONS 2015

En rouge: nombre de participants

Sarcelles

98

Dijon

68

Chartres

48

Championnat de
France
NÎMES

Sorgues

51

Paris

96

249

Carpentras

45

Toul

67

Condé /Noireau

44

COMPETITIONS 2016

Toul
22/11

Champ. Départ. 75
17/01

Bayeux codep 14
06/02

Clermont
19/03

Championnat de
France
CHARTRES
14 et 15 mai

Toul
20/03

Condé/ Noireau
20/03

Nîmes
03/04

Dijon
À préciser

Champ. Ile de France
09/04

Lyon
17/04

Bonneval
31/01

Châteaudun
06/03

Isle/Sorgues
28/02

Formation d'arbitres et de Juges 2015

1^{er} chiffre: Arbitres
2^{ème} chiffre: JF1-PSP

Nîmes
26 + 2

Paris
28 + 5

Toulon
9 + 0

Arbitres: 184
JF1 : 18
JF2 : 18

Carpentras
8 + 1

Lyon
29 + 1

Chartres
11 + 3

Toul
21 + 1

Paris
35 + 0

Lyon
17 + 5

ÉPREUVES

100m Immersion:

Réaliser un 100m en immersion

50m Octopus:

Binôme parcourt 50m sur un seul bloc

Relais 4 X 50m

4 X 50m en immersion

DTC

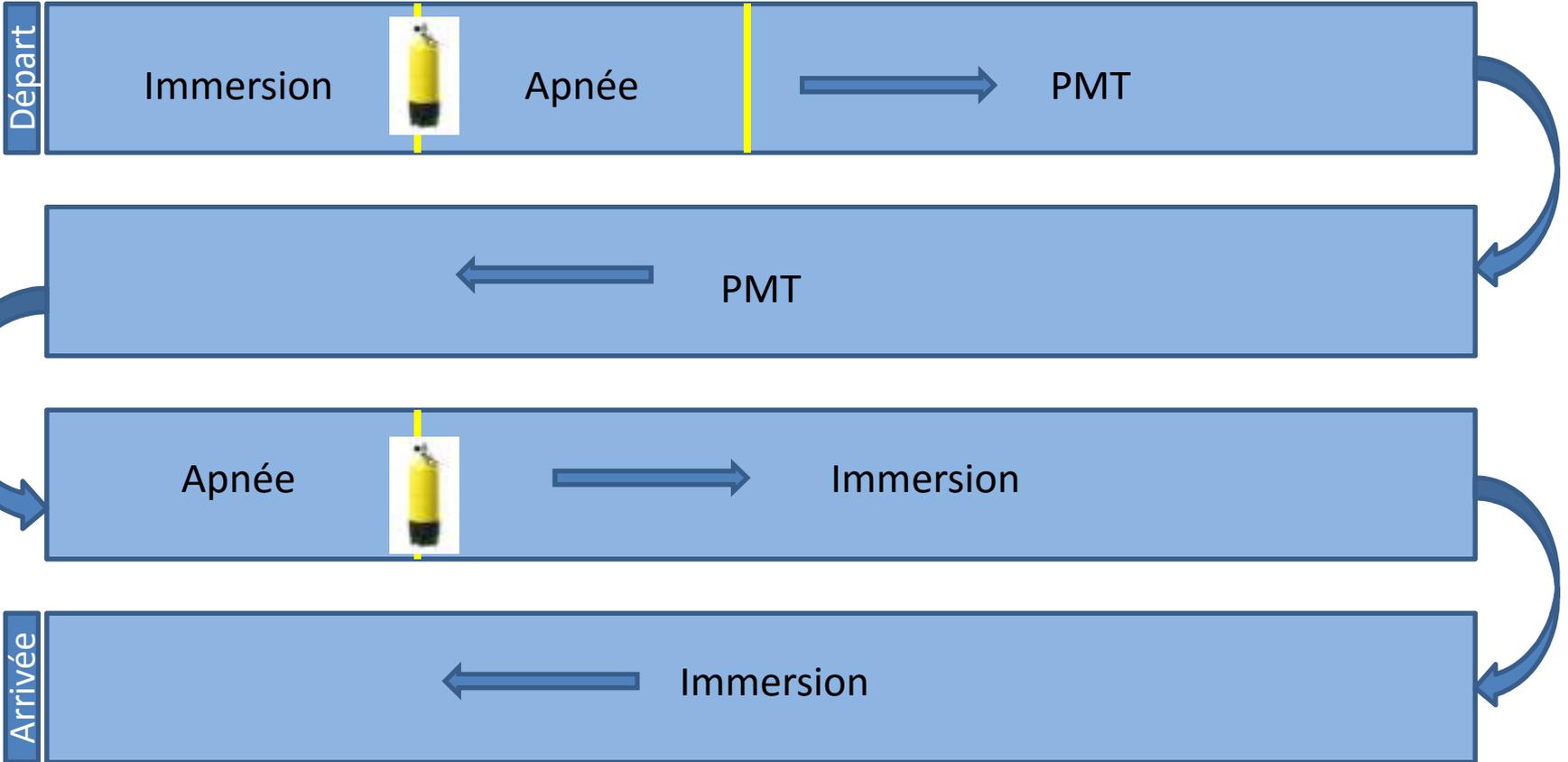
400m en tenant compte du Temps et de la consommation

Briefing

Equipe de 4. Le capitaine doit faire exécuter les directives du jury à ces 3 coéquipiers

200m Trial

Bassin de 50m



Matériel

En dehors du matériel de plongée standard, aucun matériel n'est nécessaire pour:

- Le 100m immersion
- Le 50m Octopus
- Le 200 m Trial
- Le relais
- 400m DTC
- Le Briefing

Matériel

Il n'existe pas de matériel spécifique dans le commerce pour:

- L'émergence d'un objet
- Le Combiné
- La Vision nocturne

Emersion d'un objet

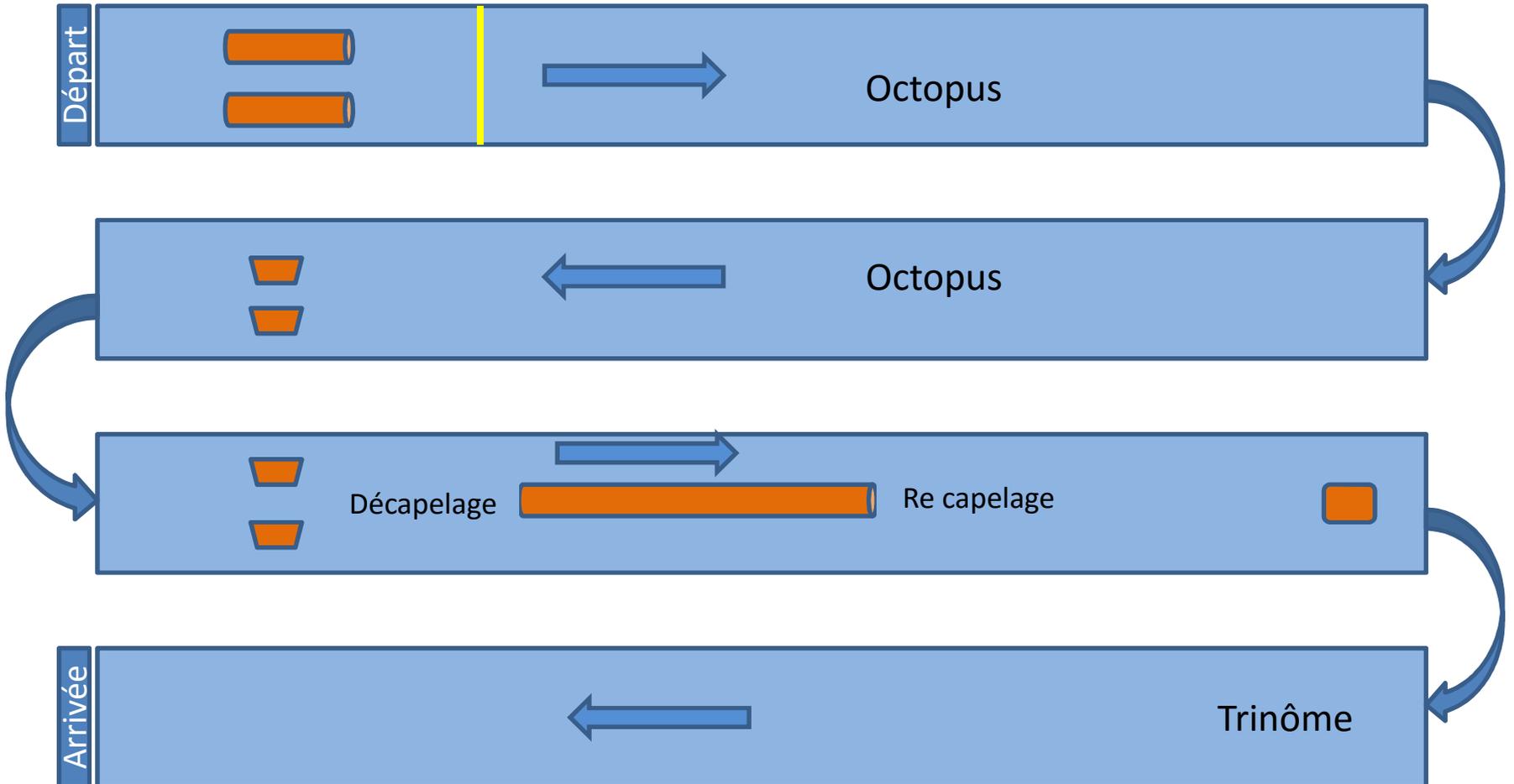
Nager en immersion et soulever à l'aide d'un parachute un objet de 6kg placé à 23m du départ. Le chrono s'arrête dès que le parachute fait surface.

constituer un solide de 6 kg



« Combiné »

Bassin de 25m



« Combiné »

Dépose du masque



Matérialiser les zones



Objet à transporter

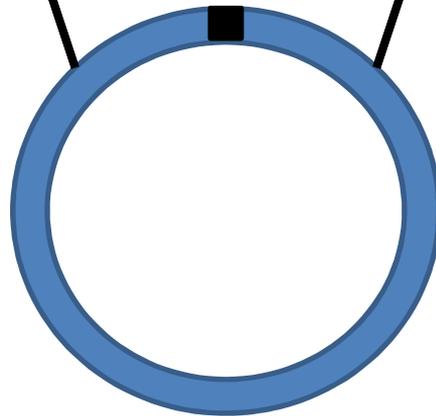
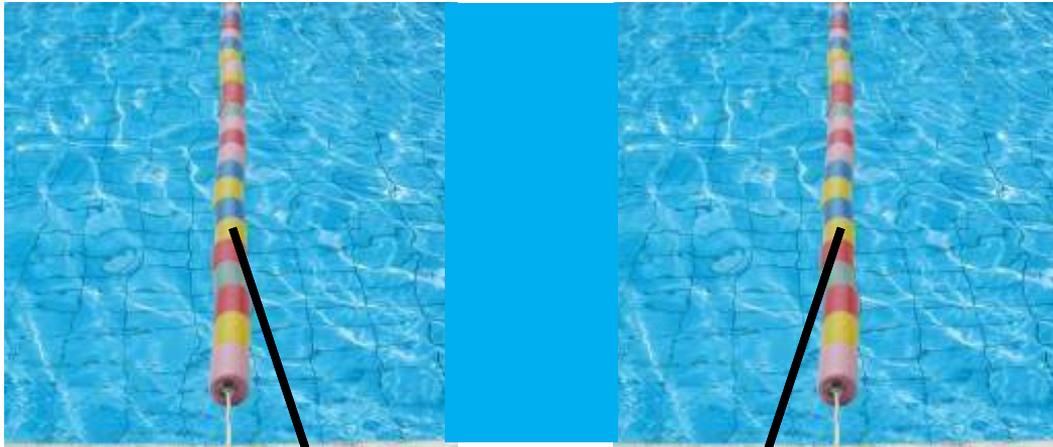


Cerceaux



Fixer les Cerceaux

Solution rapide entrainement

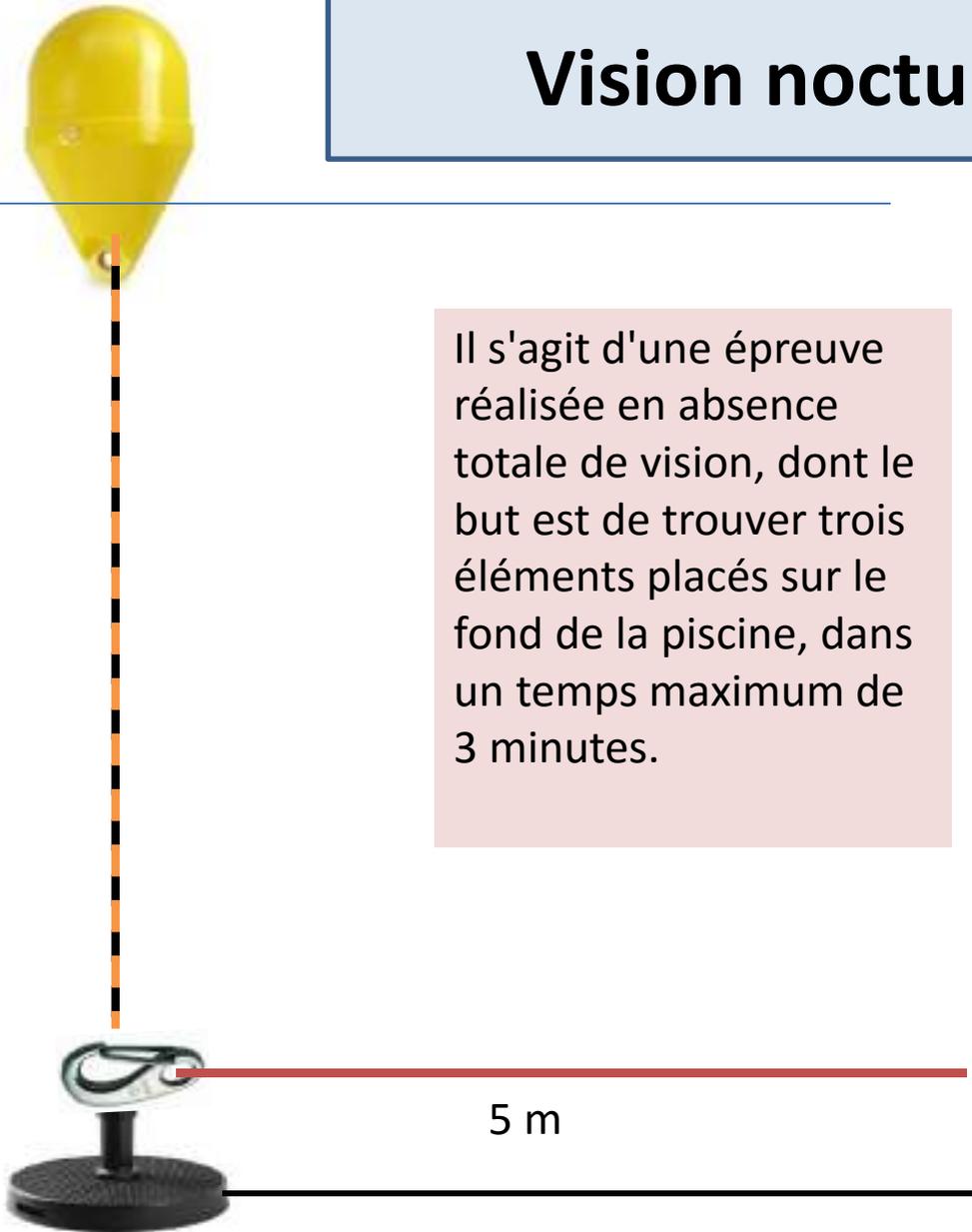
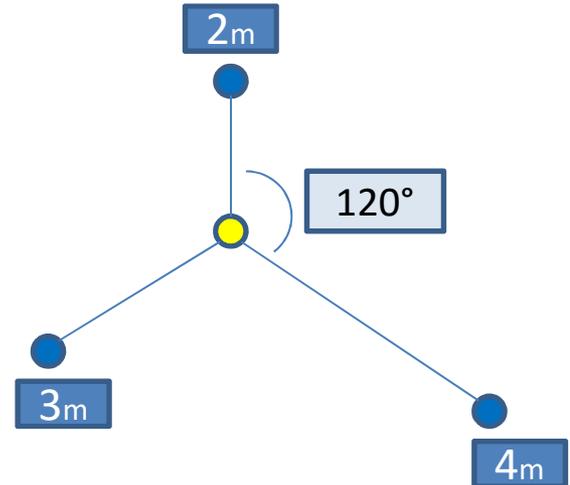


Cerceau lesté de sable

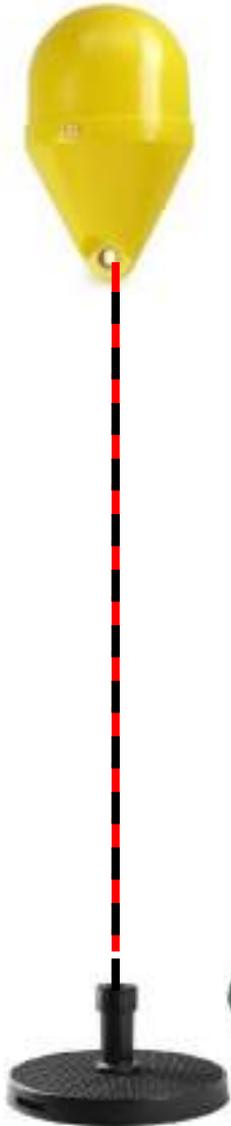


Vision nocturne

Il s'agit d'une épreuve réalisée en absence totale de vision, dont le but est de trouver trois éléments placés sur le fond de la piscine, dans un temps maximum de 3 minutes.



Vision nocturne



Des plombs ou des palets de hockey peuvent être utilisés comme objets à découvrir



6 octobre 2015 - Marseille

Avenant au contrat de partenariat
SCUBAPRO-UWATEC / FFESSM



La Société SCUBAPRO UWATEC devient partenaire
officiel PSP de la FFESSM